



HAL
open science

Le Royans, une interface alpine à l'épreuve de nouvelles spatialités résidentielles : une territorialité traversée ?

Pierre-Marie Georges

► To cite this version:

Pierre-Marie Georges. Le Royans, une interface alpine à l'épreuve de nouvelles spatialités résidentielles : une territorialité traversée ?. Première Université d'Hiver Internationale du Labex ITEM, Jan 2014, Sarcenas, France. hal-00952402

HAL Id: hal-00952402

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-00952402v1>

Submitted on 10 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : Le Royans, une interface alpine à l'épreuve de nouvelles spatialités résidentielles : une territorialité traversée ?

Auteur

Pierre-Marie GEORGES
Doctorant en Géographie
pmgeorges@gmail.com
Université Lumière Lyon 2
Laboratoire d'Études Rurales EA 3728
16, avenue Berthelot 69007 Lyon
<http://ler-serec.org/>

Résumé

Si les mécanismes de mobilité résidentielle et de renouveau démographique dans les espaces ruraux sont aujourd'hui relativement bien connus, la combinaison complexe de spatialités qu'ils engendrent reste à approfondir. En présentant les résultats d'une série d'enquêtes menées dans le Royans, canton rural de la Drôme, notre étude vise à explorer les modes d'habiter à l'œuvre dans une espace d'interface pour en saisir les modalités, et proposer une analyse renouvelée des ruralités contemporaines.

Les spatialités résidentielles mises à jour permettent dans une première partie d'approfondir le débat sur la dialectique entre "territorialité" et "inter-territorialité" en dépassant la fabrique institutionnelle du territoire. Il s'agit de voir, dans les mouvements d'installation, des typologies de mode d'habiter l'espace rural qui dessinent les modalités sociales de construction d'un attachement au lieu et organisent une coexistence originale sur un espace rural d' "entre-deux".

La seconde partie part du constat d'une labilité des constructions spatiales, pour finalement montrer l'émergence d'une figure transactionnelle de l'espace rural, où les formes de territorialité mobile¹ et l'affirmation d'une recherche de proximité géographique mettent en scène une pratique croisée de l'espace entre repli sur soi et altérité. À l'échelle du Royans, ces "comportements spatiaux" invitent à reconnaître la fabrique d'un centre de gravité original sur le gradient ville-campagne, révélé par de nouvelles formes de cohabitation.

Mots Clés

Espace Rural, Mode d'habiter, Stratégie Résidentielle, Ruralité, Cohabitation, Mobilité, Ancrage, Territorialité, Interface, Montagne, Périurbain

Introduction

Les phénomènes liés au renouveau résidentiel des espaces ruraux fabriquent une combinaison complexe de spatialités, que le concept flou et mouvant de « ruralité » a du mal à décrire. Pour l'étudier, une entrée par les modes d'habiter permet d'analyser à partir de parcours de vie la manière dont le territoire rural est convoqué dans les pratiques résidentielles des habitants et interroge en retour la construction sociale de nouvelles spatialités rurales. Dans cet esprit, le Royans², un territoire rural rhônalpin d' «entre-deux», offre un terrain d'investigation privilégié au géographe ruraliste pour construire de nouvelles grilles analytiques afin d'appréhender les ruralités contemporaines.

¹ Terrhabmobile, "Lorsque la mobilité territorialise.", EspacesTemps.net, 13.05.2013
<http://www.espacestemp.net/articles/lorsque-la-mobilite-territorialise/>

² Il faut préciser que c'est la partie drômoise du Royans qui a retenu ici notre attention. L'usage simplifié de la dénomination « Royans » utilisée dans cet article ne renvoie donc pas à la partie iséroise de ce territoire où les logiques spatiales sont un peu plus différenciées en appui notamment sur des différences culturelles et historiques.

On associe en effet souvent le rural à un espace de reconquête marqué par son devenir résidentiel³, mais face aux mutations contemporaines des espaces ruraux, la compréhension de la capacité des sociétés rurales à se projeter et à organiser leurs espaces de vie est un enjeu crucial ; et envisager le rôle des stratégies résidentielles est au centre de cette problématique. Cette résidentialisation⁴ engage en effet le géographe à en analyser le sens et les pratiques, en interrogeant des motivations individualisées portées par les mobilités contemporaines pour se demander ce que signifie habiter le rural aujourd'hui. Au croisement des stratégies des habitants et de la manière dont ils qualifient leur espace de vie, le concept de mode d'habiter (Mathieu, 1996) permet ainsi de voir à partir des parcours de vie comment l'espace est convoqué dans les pratiques résidentielles, et comment (en retour ou en amont) il est transformé par ces logiques de manière dynamique. Cette problématique a souvent été travaillée dans le périurbain, espace témoin de cette mutation résidentielle (Cailly, 2007 ; Morel-Brochet, 2007), tant dans ses mécanismes de mobilités et de développement (Rougé, 2013) que dans ses dynamiques collectives et sa diversité sociale (Dodier, 2012). Cependant, si la périurbanité semble être réhabilitée, et la résidentialisation devenue un objet de développement territorial (Talandier, 2009) et de prospective autour du concept d'économie résidentielle (Davezies, 2008), tout ne saurait se passer comme si toutes les campagnes étaient en voie de périurbanisation. Or, si les espaces ruraux sont de plus en plus identifiés et différenciés par leur capacité à attirer une nouvelle population, les enjeux relatifs à leur recomposition sociale souffrent souvent d'un traitement générique derrière les oripeaux d'une envie de campagne et de l'argumentaire lié au cadre de vie.

Par ailleurs, notre proposition part du constat que les définitions statistiques du rural (et de la montagne), construites par l'Insee notamment, agrègent des populations et des espaces résidentiels qui connaissent des dynamiques sociales hétérogènes, pour ne pas dire divergentes ; qui nous invitent à déconstruire ces catégories. De fait, si les dynamiques habitantes sont bien identifiées dans les cœurs monofonctionnels de la montagne (avec la transition résidentielle de l'économie touristique par exemple - Martin, 2012) et ses incidences sur les dynamiques territoriales de repeuplement (avec la gentrification alpine par exemple - Perlik, 2011) ; que les marges isolées des espaces montagnards ont bien été étudiée dans leur dynamique de repeuplement et d'attachement au territoire (dans le Diois par exemple - Sencébé, 2004 et 2011) ; que certaines marges métropolitaines situées en zone de montagne font l'objet de l'observation renouvelée des dynamiques de mobilité quotidienne (autour de Grenoble par exemple - Tabaka, 2009) ; il reste que, de nombreux espaces organisés autour des versants des montagnes alpines (que les territoires institutionnalisés en PNR nomment « porte du parc »), éloignés des cœurs de massif, et en interaction indirecte avec les espaces métropolitains, demeurent peu travaillés au regard de leur multi(ples) appartenances résidentielles et de leurs dynamiques sociales, patrimoniales, et culturelles complexes. Cette « intermédiarité » (Merle, 2011) est rarement analysée dans ses aspects multifonctionnels, pourtant connus dans des espaces d'urbanisation diffuse comme l'Allemagne (Roth, 2006).

Nous tentons donc dans cet article d'apporter un éclairage sur la nature géographique et sociale du lien entre les habitants et leur espace de vie, à partir d'une enquête qualitative auprès d'une cinquantaine de résidents, réalisée dans une démarche compréhensive, fondée sur un entretien semi-directif long permettant de saisir la description du parcours résidentiel dans une perspective biographique et la description des pratiques quotidiennes du territoire. Les entretiens ont ainsi porté sur les rapports à l'espace (lieux fréquentés, migrations...), au temps (cheminements à l'échelle du quotidien, des cycles de vie, des générations) et au territoire (usage, pratiques et représentations...).

³ Sur la base des travaux de la SEGESA, qui a popularisé le concept, la fonction résidentielle des espaces ruraux a été reconnue et légitimée au début des années 2000, notamment par la DATAR dans le rapport « Quelle France rurale pour 2020 ?, CIADT, 2003 ».

⁴ La résidentialisation admet plusieurs définitions. D'une notion urbanistique, elle recouvre aujourd'hui une dynamique, qui correspond au mouvement d'accession à la propriété de « nouveaux résidents » - et au développement de la maison individuelle. Au-delà d'un phénomène démographique, la résidentialisation apporte selon nous une dimension supplémentaire à la notion d'installation, pour saisir une logique individuelle dans sa dimension spatiale en ce qu'elle génère de nouvelles formes d'économie et de développement territorial.

Dans un premier temps, notre analyse montre ainsi l'intérêt de lire l'espace rural par les spatialités résidentielles. Alors que les géographes sont prompts à évoquer le poids des déterminismes sociaux et interrogent de plus en plus les parcours de vie par l'entrée des mobilités, ils oublient finalement quelque peu l'impact du contexte spatial de résidence, objet d'avantage repris par les sociologues. Le croisement entre l'habitus résidentiel (statut social, projet familial et position dans le cycle de vie), avec la mise en œuvre spatialisée des modes de vie des habitants, révèle des typologies nouvelles, symbolisées par la cohabitation de populations aux profils différenciés (Sencébé, 2004 ; Palisse, 2006), mais surtout par des configurations originales sur cet espace de marge ou d'interface. Le Royans recouvre ainsi plusieurs réalités résidentielles qui témoignent de son difficile positionnement sur le curseur ville-campagne.

Nous étudions dans une seconde partie un processus de construction territoriale partagé entre des nouveaux habitants et des anciens occupants de l'espace. Il importe donc d'observer comment se construisent sur ce terrain des biens communs, susceptibles d'être appropriés et de susciter en retour une dynamique sociale ; et surtout de voir à quelle échelle ils se construisent. L'objectif est ici de lier les questions des parcours et des spatialités résidentielles à celles du mode de vie et de l'ancrage spatial, en ce qu'ils constituent une part renouvelée de la définition du statut du rural dans nos sociétés contemporaines. Territoire traversé et cohabité, le Royans laisse en effet apparaître les signes d'une fabrique originale entre mobilité et proximité.

I/Lire le Royans par les spatialités résidentielles : un espace à la croisée des chemins

La région Rhône-Alpes présente l'intérêt de rassembler l'ensemble des évolutions contemporaines de l'espace rural : de très grands ensembles urbains régionaux s'accompagnent d'une zone de périurbanisation de plus en plus étendue, et de vastes territoires ruraux labellisés⁵ se trouvent en interaction avec ces ensembles. Le territoire du Royans drômois représente un terrain intermédiaire et moins archétypal pour l'observation des mutations de l'espace rural. Ni totalement en voie de périurbanisation, ni véritablement isolé, le Royans semble se rapprocher de ces "campagnes vivantes" (CROIX, 2000) se situant dans une dynamique démographique, économique et culturelle moins directement liée aux agglomérations, et éventuellement plus endogène. Cela demande un travail préalable de contextualisation, afin de mieux identifier cet espace par rapport à un ensemble de territoires ruraux que l'on a souvent tendance à qualifier génériquement.

I - a - De l'interface à la marge, l'indétermination d'un « entre-deux » traversé par des dynamiques résidentielles croisées

Si l'on s'en tient à la lecture de l'Insee⁶, le Royans est une figure classique de l'espace à dominante rurale, vu comme un substrat de l'espace urbanisé, et serait de fait dépourvu de territorialités spécifiques. Pourtant, la simple prise en compte de quelques éléments de contexte structurants cette partie d'espace rural fait émerger une figure particulière ; celle d'un « entre-deux », aux marges de deux entités morphologiques structurantes : la plaine de l'Isère et le massif du Vercors⁷ - comme premier élément d'articulation spatiale.

Intégré dans le Parc Naturel Régional du Vercors, le Royans, dans le département de la Drôme, est un espace de piémont situé sur le flanc nord-ouest du massif du Vercors. Le cadre physique et administratif du Royans contribue nettement à sa singularisation et par là même à son identification (fig.1). La

⁵ Avec cinq Parcs Naturels Régionaux et trois Parcs Nationaux, la région est fortement dotée en « territoires remarquables » labellisés par l'État, auxquels viennent s'ajouter des procédures comme les Pays d'art et d'histoire.

⁶ Que ce soit dans la typologie des ZAUER de 1999 – carte des « territoires vécus » de 2002 – ou dans la nouvelle typologie des ZAU de 2010 – publiée dans la carte dite « les zones d'influence des villes » de 2011 - les communes du Royans sont invariablement rejetées dans un espace résiduel non qualifié (« autres communes de l'espace à dominante rurale » dans un cas, et « communes isolées, hors influence des pôles » dans l'autre).

⁷ La carte des typologies produite par la SEGESA en 1999 montre bien cette situation intermédiaire. Si le canton de St Jean en Royans est classé « petite ville rurale », il est frontalier de quatre territoires qualifiés autrement : « périurbain de proximité » et « rural en voie de périurbanisation » marquent la dynamique des cantons de la vallée de l'Isère ; « rural à économie touristique » et « rural à attractivité touristique résidentielle » ceux du massif du Vercors.

situation de ce territoire évoque ainsi toutes les caractéristiques d'un espace de piémont : ouvert sur la vallée de l'Isère (sur l'axe Grenoble-Valence à proximité des villes de St Marcellin et Romans), il jouit également d'une proximité et de liens sensibles avec le massif du Vercors. Liens structurels et économiques avec les pôles urbains donc, mais aussi avec le massif montagnard voisin, le Royans s'affirme comme un espace rural indéterminé, à la croisée des influences. Car si cette situation bien délimitée entre vallée et montagne a fait émerger des caractéristiques historico-patrimoniales locales fortes qui contribuent à l'identification du "pays" royannais, celles-ci sont aujourd'hui largement tiraillées par cette même situation, qui les place entre deux voisins à forte identité («*territorialisateurs*») qui n'ont cessé d'étendre leur influence. En matière agricole par exemple, "l'identité" agricole du Royans s'est largement déliée au profit d'images territoriales externalisées : la noix de Grenoble et le fromage de St Marcellin d'un côté, le bleu du Vercors et l'exploitation forestière de l'autre⁸ ; mais les formes hybrides qui ont émergé n'en sont pas moins intéressantes et témoignent assez bien du statut particulier du Royans, zone de passage entre plaine et montagne.

Lieu d'indétermination, territoire d'entre deux dans les rapports ville-campagne, le Royans est une campagne vivante à la jonction de différentes logiques résidentielles, à l'ombre de ses voisins, celle du massif du Vercors d'un côté et l'ombre portée des archipels urbains rhônalpins de l'autre. Espace singulier, le Royans est tiraillé dans son processus d'identification entre un extérieur et un intérieur qui le qualifient successivement comme une interface avec ses propres logiques, ou comme la marge fonctionnelle de ses voisins (GEORGES, 2009). La spécificité du Royans est ainsi par exemple marquée par la juxtaposition des activités agricoles et industrielles, qui entraînent aussi la coexistence de deux sociétés rurales, l'une paysanne et dispersée, l'autre ouvrière et regroupée dans les bourgs. Les manifestations de cette "agro-industrialité" des lieux sont nombreuses, tant d'un point de vue architectural (fermes, ateliers, usines, granges, maisons de maître...) que de la vie sociale (hameaux, fontaines, places publiques, rues commerçantes, hôtels particuliers, cités ouvrières).

À la lumière de cette histoire plurifonctionnelle, on peut alors parler d'un territoire patrimonial pluriel. Lieu de passage, d'interface, de mutation, pays de route, tiraillé par des influences tantôt dauphinoise, tantôt montagnarde, lié structurellement à la fois au massif du Vercors et à la plaine de l'Isère, le Royans a vu se développer des caractéristiques locales originales. Et aujourd'hui encore, au moment de l'avènement des campagnes résidentielles, il semble ballotté dans les courants de cette double influence.

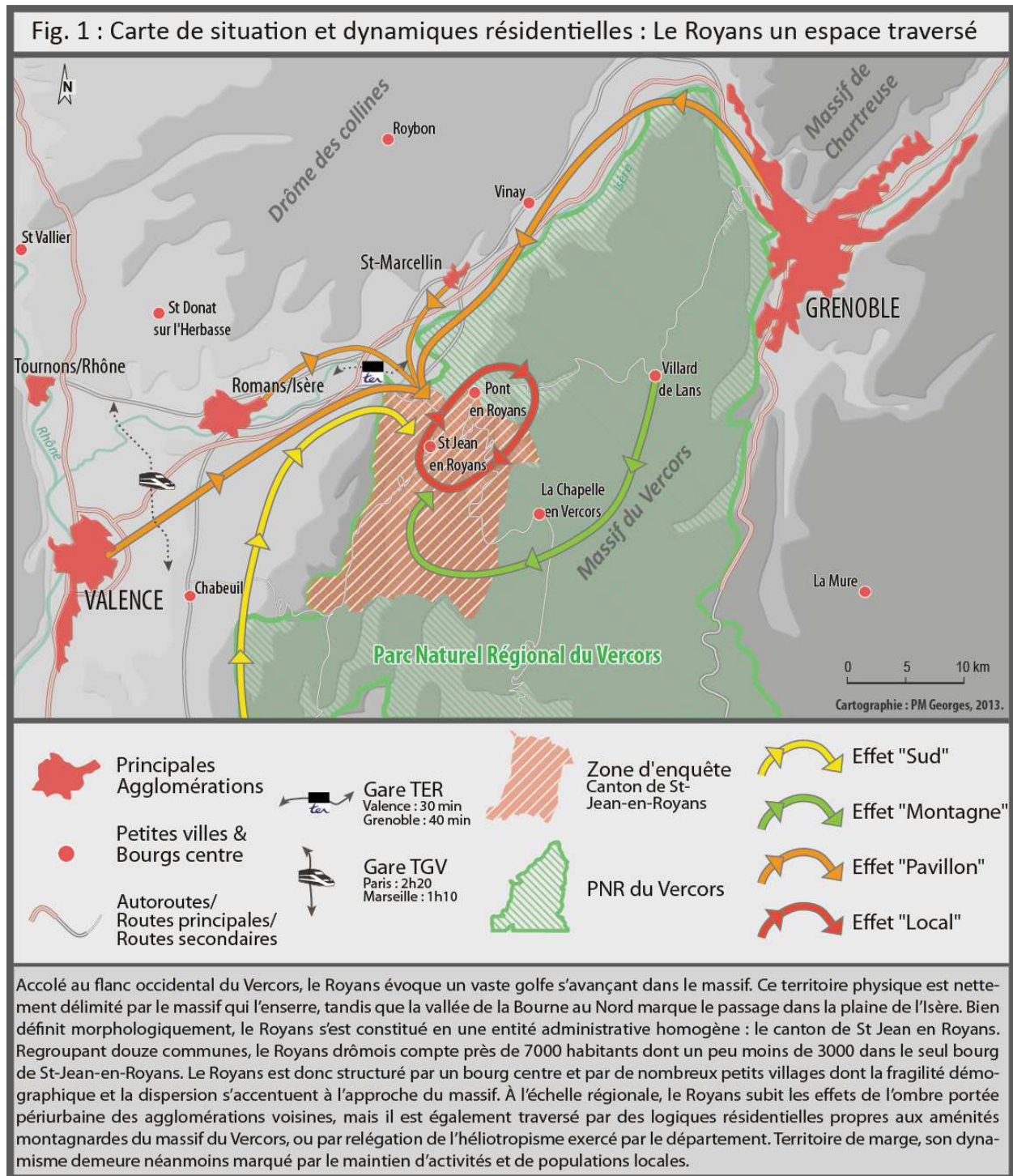
Fonctionnellement aux marges de deux dynamiques territoriales, le Royans se recompose au gré de dynamiques résidentielles croisées⁹ qui permettent de le différencier de ses voisins. À l'échelle du Parc du Vercors, la croissance démographique a surtout concerné dès les années 1970 le canton de Villard-de-Lans, du fait de la proximité de Grenoble et des phénomènes de périurbanisation : elle y a atteint 50% entre 1975 et 1999, alors qu'elle n'a été que de 14% dans le canton de St-Jean-en-Royans (Insee). Mais après avoir stagné jusque 1999, la population des communes du Royans connaît une forte croissance ces dernières années et l'observation des nombreuses constructions pavillonnaires récentes augurent d'un dynamisme résidentiel nouveau sur le secteur.

De fait, statistiquement, cette "résidentialisation" apparaît de deux formes. La première explique en partie le vieillissement de la population (de deux points supérieur à celui du département) ; car si le déficit en emploi et en formation provoque l'exode des jeunes, le vieillissement est aussi dû à l'arrivée massive de retraités, venus rechercher un cadre de vie agréable (majoritaires sur la période 82-99). La seconde forme de résidentialisation est plus récente (à partir de 99). Elle concerne des couples qui travaillent dans la vallée de l'Isère, venus là aussi chercher un cadre de vie pour l'épanouissement de la famille. Elle correspond à l'extension de la couronne migratoire du périurbain d'actifs. Avec des prix au mètre carré de terrain constructible parmi les plus attractifs de la région (en moyenne 70 euros à St Jean contre 120 à Vinay sur l'axe grenoblois, et contre 140 à proximité immédiate de la ville moyenne de

⁸ L'organisation de la « Fête du Bleu du Vercors » à Saint Jean en Royans en 2010 est révélatrice de cette marge mouvante.

⁹ Insee, portrait du Royans-Vercors, décembre 2008.

Romans sur Isère), le facteur financier est pour partie explicatif de cette dynamique qui voit s'installer de nouveaux actifs n'hésitant pas à faire beaucoup de kilomètres au quotidien pour réaliser leur désir pavillonnaire. Cette attractivité a toutefois peut-être atteint sa limite, les prix ayant doublés en quelques années, de nombreux lots trouvent aujourd'hui difficilement un acquéreur.



Ce constat révèle cependant l'attractivité migratoire nouvelle qui caractérise le Royans d'aujourd'hui, et que l'on pourrait confondre avec un mouvement générique de périurbanisation. Pourtant, un autre point spécifique au Royans est relatif au maintien de la population locale. Le maintien d'une industrie locale pourvoyeuse d'emplois jusqu'aux années 1990 est ici essentiel pour expliquer la faiblesse des départs des actifs locaux, alors même que l'agriculture avait déjà opéré sa transition. Grâce à l'industrie locale, l'exode rural a été moins fort qu'ailleurs en permettant le maintien sur place d'une population ouvrière, qui est aujourd'hui essentiellement à la retraite.

La progression du nombre d'emplois locaux ne correspond pourtant pas à celle de la population active. La spécialisation agricole et l'érosion de l'industrie locale sont à l'origine du déficit d'emplois locaux, que les espoirs touristiques peinent à combler (« *on passe par le Royans pour aller dans le Vercors, mais sans s'y arrêter* » dit-on à l'office de tourisme). Le renouveau de l'emploi local vient de l'émergence des activités d'aide à la personne (présence de deux centres socio-médicaux, la MGEN et La Providence qui embauchent plus de 500 personnes). Cependant, d'importantes navettes domicile-travail ont lieu chaque jour ; les emplois des Royannais se situant principalement dans les aires urbaines de Romans-sur-Isère, de Valence et de Saint-Marcellin, plus petites mais toutes proches. La société active royannaise est donc devenue très mobile par le travail et demande des services à la personne qui se développent et facilitent en retour la résidentialisation du Royans. Le caractère résidentiel (dortoir) du Royans a donc eu tendance à s'affirmer, avec un écart de plus en plus marqué entre le nombre d'emplois locaux et le nombre d'actifs occupés résidents.

Ainsi, en s'appuyant sur une strate d'ouvriers, le renouveau démographique du Royans s'explique donc par une périurbanisation de retraite déjà ancienne (environ 1990) qui a précédé une périurbanisation d'actifs (depuis le début des années 2000) par extension des couronnes périurbaines de la vallée de l'Isère. Les catégories des retraités et des couples avec jeunes enfants apparaissent comme les principaux acteurs de ce regain démographique. Mais leurs profils sont variés, et il convient d'enrichir les profils résidentiels par une analyse des parcours de vie qui donnent un sens au choix résidentiel opéré par les habitants. Ce sont ces modalités d'arrivée et/ou de permanence dans le Royans qui doivent permettre de penser le social dans les processus de territorialisation des modes d'habiter. La confrontation, entre un territoire individualisé et identifié, et des mouvements extérieurs globalisés, entre fonctionnalités et aménités, entre vécu et idéalisation, demande à être précisée. Cette évolution interroge en effet sur ce qu'est être "être rural" aujourd'hui, ou plutôt "être dans le rural", ainsi que sur ce que l'on a longtemps considéré comme une des caractéristiques "qualitative" de la ruralité, une faible densité, une sociabilité active et un attachement particulier au territoire.

I - b - Des profils d'habitants mosaïque : vers une fragmentation sociale de l'espace

Les parcours de vie permettent de qualifier la transition résidentielle en cours. L'analyse de la cinquantaine d'entretiens qualitatifs menés en différents lieux du Royans et de plus de 150 profils d'habitants obtenus par enquête de voisinage, permet d'identifier une typologie des parcours selon cinq profils d'habitants (fig.2) : deux groupes d'anciens résidents parmi lesquels on distingue les natifs retraités et les natifs actifs, un troisième groupe intermédiaire des partis-revenus, et enfin deux types de nouveaux résidents, les néo-actifs et les néo-retraités.

Fig. 2 : Tableau de synthèse des typologies d'habitant

Profil résidentiel	Cycle de vie	Lieu d'habitat	Lieux pratiqués	Rapport au Royans
Natifs retraités	Retraite	Centre, Dispersé	Local	Mémoriel
Natifs actifs	Vie pro, Enfant	Centre, Dispersé	Local, Proche	Opportuniste
Partis-revenus	Enfant, Retraite	Lotissement, Isolé	Local, Proche, Lointain	Patrimonial
Nouveaux actifs	Vie pro, Enfant	Lotissement, Dispersé, Isolé	Local, Lointain	Qualité de vie
Néo-retraités	Retraite	Lotissement, Isolé	Local, Lointain	Environnement

Alors que l'on a souvent tendance à se focaliser sur ce qui change, les natifs retraités demeurent très représentés, du fait d'un exode rural modéré grâce au maintien d'activités industrielles. Parmi cette population dont on peut présager d'un ancrage fort au territoire, le jeu des opportunités saisies dans le

temps long met en scène un rapport pragmatique au territoire, dont la dimension historicisée est souvent reconstruite dans un rapport mémoriel à l'espace.

Malgré une tendance assez nette au départ des jeunes locaux, les natifs actifs se maintiennent dans le Royans pour une part non négligeable d'entre eux. Les modalités du maintien de cette génération bercée par les sirènes de la mobilité (« *on veut tous partir de ce trou* » nous dit un groupe de jeunes enquêté dans un bar de St Jean) n'en est que plus intéressant à analyser, d'autant qu'il se distingue assez nettement des motivations de la génération précédente. Appartenant pour la plupart à la catégorie socioprofessionnelle des classes moyennes, le fait d'être originaire du Royans a facilité l'installation de ces couples en recourant par exemple à la construction sur les terrains familiaux. Plus que les qualités intrinsèques du lieu, c'est la possibilité d'avoir pu accomplir leur désir résidentiel qu'ils expriment ; et plus qu'un ancrage qualitatif au Royans, c'est un sentiment de réussite sociale qui domine, sentiment à rapprocher du modèle d'habiter pavillonnaire (Raymond et Haumont, 1966).

Les partis-revenus caractérisent les habitants qui sont revenus vivre dans le Royans. Que ce soit chez les jeunes couples ou chez les retraités, nombreux sont ceux qui saisissent des opportunités diverses dans leur cycle de vie (fin d'étude, premier enfant, retraite...) pour revenir s'installer en résidence principale dans le Royans. Mais, ce retour à la campagne est aussi un retour aux sources, et dès lors l'expérience éprouvée par les lieux de la pratique exogène peut faire naître un rapport au territoire différent. Les motivations de cette population, dont les demandes en services (de vie, mais aussi culturels) sont à priori différentes de la population autochtone, demeurent assez floues, mais ils conjuguent les acquis de leur expérience mobile avec leur désir d'ancrage local. Valorisation d'une campagne rurale pluri-socialisée (« *On n'est plus les seuls à vivre comme ça, et les gens sont plus ouverts depuis quelques années* ») et valeur de l'urbanité (« *Ici on se sent en sécurité* »), les partis-revenus expriment souvent des motivations héritées de leur expérience mobile de l'espace, marquée par un parcours de vie souvent urbain et poly-topique (Stock, 2006), qui leur permet de faire jouer toutes les échelles territoriales en maîtrisant les codes et les pratiques (patrimonialisation, transport...).

Parmi les nouveaux résidents, nous avons décidé de distinguer les "néo-actifs" et les "nouveaux retraités", car hormis leur extériorité au territoire royannais, tout semble opposer ces nouveaux venus, dont on a déjà signalé l'importance dans la résidentialisation en cours. En fonction de leur cycle de vie, ces habitants ne sont pas disponibles de la même façon pour vivre et s'investir dans le territoire. Néanmoins, l'ensemble de ces nouveaux habitants est caractérisé par une forte représentativité des classes moyennes (ce qui distingue le Royans de certaines campagnes en voie de *gentrification*). Cette population exogène, caractérisée par un réseau social éclaté, et dont l'installation semble motivée par des raisons financières offre des clefs de lecture intéressantes sur la question de son investissement spatial en fonction du cycle de vie et de ses territoires du quotidien.

Les néo-actifs sont principalement des couples qui ont choisi de s'installer dans le Royans pour leur épanouissement familial. La plupart, rejetés des couronnes périurbaines aux prix jugés trop élevés, sont originaires de la région. Ils conservent leur travail à l'extérieur, et font des navettes quotidiennes parfois usantes. D'autres, plus aisés, invoquent les qualités de cette campagne faiblement urbanisée pour motiver leur installation et distinguent dans leurs pratiques leur lieu de résidence et leur lieu professionnel (avec par exemple un séjour hebdomadaire à Paris via le TGV). Leur credo commun ? : « *Ici c'est très bien pour se construire en famille* ». Dès lors, les valeurs inhérentes, selon eux, à la vie rurale sont valorisées dans des constructions sémantiques en forme d'antithèse à l'urbanité, dont l'engagement dans des associations locales est la forme régulière d'aboutissement. Si la recherche d'une qualité de vie idéalisée occupe une place prépondérante dans leurs choix, ces habitants ne renoncent pas aux activités urbaines (notamment dans une perspective d'épanouissement de leurs enfants) au risque de décupler leur mobilité.

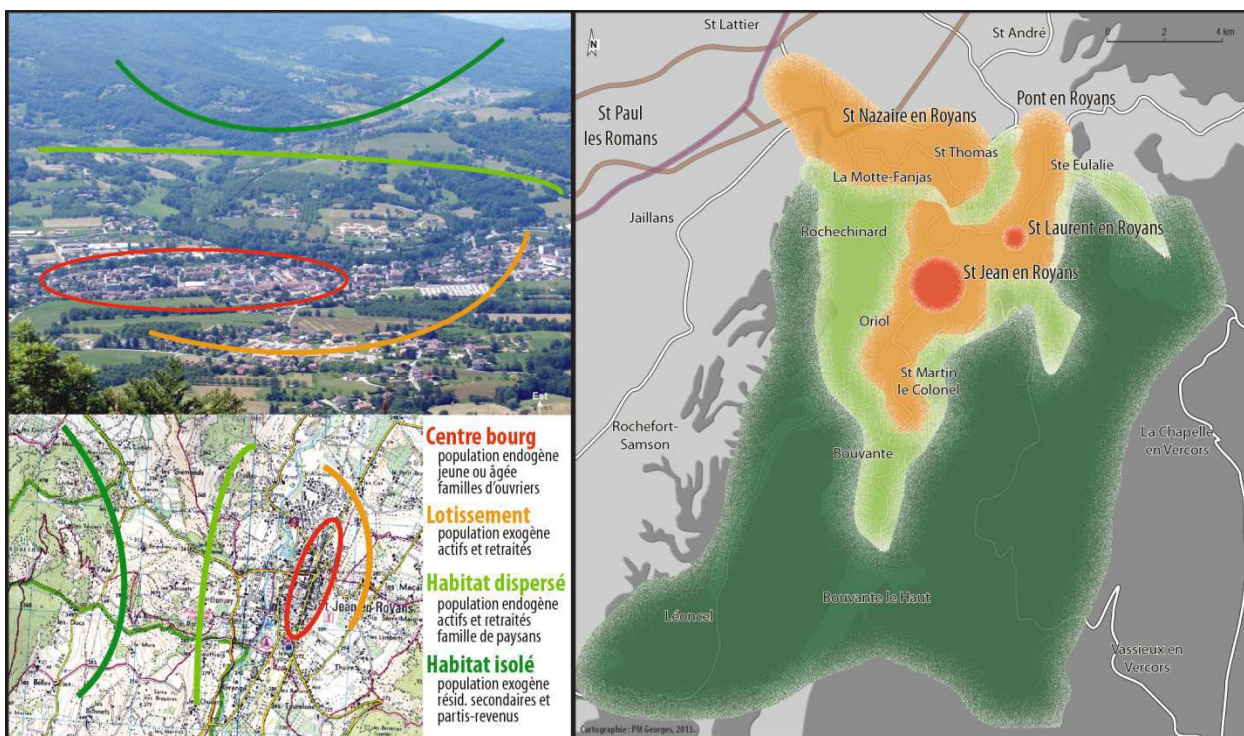
Quant aux néo-retraités, figure-type qui marque l'évolution démographique récente du Royans et qui bouleverse sa structure sociale, ils sont souvent des foyers modestes originaires de la région refoulés par les prix de l'immobilier du Sud de la France, et qui après avoir prospecté dans la région assouvissent ici leur désir résidentiel de bien-être sans trop s'éloigner des réseaux amicaux habituels. Les loisirs associés à l'environnement sont un critère de motivation essentiel qui renforce l'implication de cette

génération de retraités dans les associations locales. Ces habitants, à la différence de certains locaux marqués par le défaitisme de la désindustrialisation du territoire, ont le sentiment qu'il y a « *plein de choses à faire pour mettre en avant le secteur* ». Prenant de plus en plus d'initiative dans la gestion locale, cette catégorie des néo-retraités contribue à façonner l'image territoriale du Royans.

À travers ces parcours résidentiels, des typologies d'habitants (pour peu qu'elles ne se réduisent pas au statut socio-professionnel) font émerger des façons de faire avec l'espace rural qui distinguent des spatialités éclatées à l'échelle de ce territoire et laissent apercevoir les signes d'une cohabitation originale. Cette hétérogénéité des profils sociaux ne se construit cependant pas n'importe où, mais obéit en fait à des règles spatiales qui organisent le territoire (fig.3).

La résidentialisation modifie en effet profondément l'organisation sociale du territoire. Schématiquement, on observe deux mouvements de fond. Le premier, correspond à un gradient Nord/Sud à l'échelle du Royans : les nouveaux venus, et en particulier les actifs, s'installent de manière préférentielle sur une frange nord du territoire marquée par la périurbanisation, tandis que le sud, isolé, devient moins habité et de plus en plus marqué par la saisonnalité (résidences secondaires). Le second trait de différenciation suit une organisation concentrique à l'échelle communale : les nouveaux habitants occupent majoritairement les lotissements qui se sont développés ces dernières années, tandis que les plus aisés rénovent des ruines isolées ; profitant de leur ancrage local, les Royannais d'origine s'installent quant à eux majoritairement au centre bourg, ou construisent sur les terrains familiaux dispersés.

Fig. 3 : Schématisation de l'organisation concentrique de la fragmentation sociale des espaces résidentiels



Les marges du Royans sont occupées par quelques maisons isolées, héritières de l'organisation agricole éclatée du territoire. Ces anciennes fermes de montagne, témoignent d'une mutation sociale brutale, caractérisée par l'abandon en deux temps par les locaux (d'abord l'exode rural, puis la déprise par l'isolement), et la reprise quasi-exclusive en résidence secondaire. L'isolement est ici parfois comparable à ce que l'on peut trouver dans le Vercors : distance aux commerces et aux services (en particulier de santé), réseau de téléphonie archaïque, déneigement aléatoire, distance sociale... Pourtant, le choix par les héritiers de vendre la maison au profit d'une population exogène semble se retourner aujourd'hui, nos enquêtes indiquant que depuis 1995 toutes les rénovations ont été

effectuées par des locaux. Cela semble augurer un nivellement du champ des motivations autour d'un idéal de la "bonne distance". On y recherche surtout la tranquillité du cadre de vie (« *Rénover, c'est le seul moyen de s'offrir de la tranquillité* »), où le territoire serait de moins en moins identifié dans ses caractéristiques, mais plutôt apprécié pour ce qu'il n'est pas, en tant qu'antithèse (pas de circulation, pas de pollution, pas de touristes...). Une dimension contemplative individualiste nouvelle s'installe dans l'habitat isolé et gagne l'ensemble de la population endogène. Dans cet espace, où l'isolement est à la fois motivation et contrainte, se dessine une organisation socio-spatiale typique. L'exemple de la commune de Bouvante-le-Haut est assez révélateur de ce qui se joue sur ces espaces. Avec un tiers de résidents permanents, dont seulement deux actifs agriculteurs (les autres sont en retraite) et deux tiers de résidents secondaires dont la moitié sont des gens originaires du village, il se dessine un secteur original socialement.



L'espace isolé est aujourd'hui partagé entre des pavillons contemporains, œuvre de propriétaires locaux expatriés, désireux d'avoir une résidence secondaire, et des anciennes maisons rurales réhabilitées (stéréotypées ?) par des gens de l'extérieur.

L'habitat dispersé se caractérise quant à lui par un espace où le caractère agricole est demeuré présent, avec le maintien d'exploitations. L'organisation sociale demeure très marquée par le caractère endogène de la population avec le maintien de la génération de l'après-guerre au sein des fermes dispersées grâce à la proximité d'emplois industriels dans les différents bourgs. Mais la nouvelle génération se maintient elle aussi majoritairement dans ce secteur, avec des jeunes "partis-revenus" qui, ayant dû partir chercher du travail dans la vallée de l'Isère, trouvent avec les terrains qui entourent l'ancienne ferme familiale, des conditions favorables à leur installation. Malgré ses enjeux urbanistiques, l'autorisation de construire sur le terrain familial est aujourd'hui le principal levier d'accession à la



On retrouve ici, sur un même espace, trois générations de la famille autochtone : la ferme familiale occupée par la vieille veuve (1), le pavillon de l'enfant resté au pays (2), le chalet en résidence secondaire de l'enfant parti (3) - qui va certainement devenir une résidence de retraite - et la future résidence principale du petit-fils avec ce pavillon moderne en construction (4).

propriété pour cette population de jeunes actifs locaux qui peuvent s'appuyer sur leurs relations pour acquérir un terrain ou reprendre une maison ; le modèle de la villa s'y développant comme un signe de réussite. Pourtant, cette zone de transition est de plus en plus recherchée et la pression croissante de nouvelles populations motivées par l'idéal de maison rurale (Georges, 2009) dans une campagne vivante tend à modifier l'ordre établi.

Le mécanisme d'accession à la propriété en lotissement est quant à lui beaucoup plus favorable à une population exogène. Gérés par des promoteurs immobiliers en quête de nouveaux terrains et qui ont repéré dans le Royans un espace attractif et moins saturé que certaines zones du quart Sud-Est de la France, et soutenus par des communes portées par cet espoir de développement, les lotissements ont fleuri sur l'ensemble du territoire. Cependant, cette résidentialisation pavillonnaire revêt ici un caractère particulier, puisqu'elle concerne majoritairement des retraités (Insee). Motivés souvent au hasard d'un passage vers le Vercors, leur origine se partage en deux catégories : un profil *héliotropique* d'habitants du nord de la France ; et un profil *désir de campagne* de couples rhônalpins après une vie professionnelle en milieu urbain. Les enquêtes complètes que nous avons menées sur deux lotissements, montrent ainsi à chaque fois que 60% des arrivants sont des retraités. Les autres ménages sont des couples de jeunes actifs originaires de la petite région, dont l'installation demeure conditionnée par l'accès à l'emploi. Ces couples correspondent à une classe moyenne que les prix de l'immobilier ne cessent de repousser un peu plus loin de leur lieu de travail. Cependant, dans certains secteurs, et notamment le nord du territoire qui subit le plus fortement la pression périurbaine, les prix des terrains ont été multiplié par cinq (à St-Laurent, le prix du m² constructible est passé de 15 euros en 2003 à 80 euros aujourd'hui) et repoussent encore plus au Sud du territoire les plus modestes. Autre effet de la résidentialisation et de la tendance inflationniste de l'accession à la propriété, certains anticipent leur arrivée à la retraite en achetant le terrain et attendent quelques années avant de construire. Et au final, si la mutation du Royans s'exprime assez bien dans ces nombreux lotissements occupés par des nouveaux venus, les lotissements sont à la fois le symbole de cette attractivité et le révélateur de son échec. Trop chers pour des jeunes locaux, trop éloignés pour être sous influence d'un bassin de vie attractif, cette résidentialisation souligne de nouvelles inégalités socio-spatiales.



Si une nouvelle histoire sociale rurale semble se dessiner dans les lotissements, l'habitat de centre bourg demeure marqué par son passé industriel avec, à proximité de la rue principale (commerçante et encore bourgeoise par endroit), un chapelet de maisons mitoyennes, longtemps lieu d'habitation des ouvriers. Aujourd'hui, ces logements connaissent une progressive mutation. Si quelques-uns continuent d'être occupés par des ouvriers à la retraite, une majorité (dont une part importante de logements vacants) commence à être rénovée. Encouragés par les municipalités, des travaux de réhabilitation sont fréquemment accomplis et permettent de satisfaire une forte demande pour ce type de logement qui est très recherchée par les jeunes locaux. Ce substrat populaire permet en outre de diversifier l'offre de

logement, puisque c'est surtout en tant que logement locatif que ce type d'habitat a du succès. Dès lors, si la structure sociale de ce secteur demeure fortement marquée par le caractère modeste et endogène des habitants, ces logements permettent surtout au Royans de fixer une population entre deux cycles de vie, et de remplir une fonction résidentielle transitoire.

En définitive, l'attractivité nouvelle, qui se veut le relais de la périurbanisation de la vallée de l'Isère, agit en trompe l'œil, puisque d'une part, elle concerne en premier lieu des retraités et des actifs qui demeurent dépendants de déplacements quotidiens importants. Et d'autre part, elle fait émerger une structuration des différents espaces de l'habitat en fonction du cycle de vie et de l'origine des habitants. Notre travail met ainsi en évidence comment dans ce contexte de territoire rural la différenciation sociale se traduit dans l'espace à travers des choix résidentiels (ou un non-choix) et fait naître de nouvelles inégalités socio-spatiales. Avec la construction de plusieurs espaces aux logiques différentes dans le même territoire royannais, c'est de la coexistence de différents degrés de ville-campagne sur un même espace dont il est question (ruralité périurbaine dans l'habitat de lotissement, ruralité industrielle en crise dans le centre-bourg, ruralité agricole dans l'habitat dispersé, ruralité idéalisée dans l'habitat isolé). La construction d'une typologie des trajectoires de vie permet d'identifier les caractères spatiaux de cette fragmentation sociale du territoire en relation étroite avec les représentations et les pratiques culturelles du territoire qui oscillent entre la tradition agricole et ouvrière, le développement d'un ethos familial, une vision empruntée à une image externalisée de la campagne, et la recherche d'aménités pavillonnaires... Mais derrière ces manifestations contrastées des mobilités résidentielles, on peut se demander s'il y a une pratique commune autour de ces vécus ; ou en d'autres termes, si ces projets résidentiels juxtaposés peuvent faire territoire.

II/ Habiter entre-deux, chemin de traverse ou ancrage ?

Le contexte spatial de résidence induit en effet chez les habitants, dans la description de leurs pratiques, une grille d'analyse en termes d'avantages et d'inconvénients qui décrit la figure contradictoire d'un repli sur soi ouvert sur le territoire. Le rôle du rural dans ces trajectoires résidentielles brouillées reste alors à mieux comprendre, en analysant notamment sa place dans l'enchaînement des espaces vécus. Notre travail postule donc que l'espace rural, comme dispositif spatial, est revalidé par les trajectoires résidentielles contemporaines qui lui donnent une consistance nouvelle, dans la façon dont il est mobilisé par les individus ; et interroge finalement l'existence d'un mode de vie rural transactionnel (fig.4).

Pour saisir cette clef de lecture traversée de la ruralité, il s'agit de considérer le couple « activité-résidence » dans le temps long d'un cycle de vie pour penser l'individu et son territoire vécu dans son mode d'habiter. Ce couple met ici en scène deux spécificités contradictoires de l'habitant : la construction sociale d'une proximité d'une part, et une expérience mobile de l'espace d'autre part. L'enjeu réside alors à la compréhension des agrégations de situations que fabrique cette tension entre proximité et mobilité.

II - a - L'altérité d'un repli sur soi : une proximité mobile

La construction sociale de l'espace humain en milieu rural se complexifie avec l'émergence de nouvelles mobilités et le renouvellement des modalités de l'ancrage. Le Royans, à l'image de beaucoup de secteurs de la région, bénéficie d'une image rurale qui attire des habitants répondant à la, désormais consacrée, "envie de campagne". Mais cette quête d'un idéal peut vite devenir affaire de désenchantement. C'est notamment la nuance que beaucoup, comme ce couple de partis-revenus, nous ont signifiée en parlant d'équilibre entre l'isolement désiré et subi : « *Ici c'est un juste milieu ; dans la ruralité, les gens ont besoin de services et ici il y en a un peu ; et dans l'isolement il faut malgré tout un peu de lien social, et c'est le cas pour moi ici* ». Pourtant, l'intensité de ce lien social (souvent idéalisé, comme chez ces néo-actifs venus de Grenoble « *on est venus s'installer pour ne plus être anonyme* ») demeure très variable et est marqué par un jeu d'échelle permanent.

On a en effet souvent caractérisé la ruralité (outre la faible densité) par un mode de vie de ses habitants marqué par leur appartenance à des villages et des bourgs, des collectivités de taille limitée (la

fameuse «taille humaine»), qui font que les rapports sociaux sont imprégnés d'interconnaissance et que l'intérêt de chacun pour la gestion publique des affaires collectives, au niveau local, est beaucoup plus partagé qu'en ville (Agulhon, Bodiguel, 1981). Mais on peut s'interroger sur les formes de sociabilité qui perdurent, émergent ou évoluent. L'enjeu est de taille. En effet, les relations sociales contribuent à forger l'identité locale et les sentiments d'appartenance à un lieu pour les résidents (Delfosse, 2003). Reste à savoir à quel lieu : la maison, le lotissement, un hameau, un village, une communauté de communes, un pays.

Lorsque l'on évoque la question de l'appartenance à un territoire, il convient en effet de s'intéresser aux territoires du quotidien ; dans ces espaces pratiqués dans le temps long et répétés de l'expérience journalière, la maison joue tout d'abord un rôle central. Chez tous les habitants qu'il nous a été donné d'interroger, le domicile est toujours l'espace le plus fortement investi. Et aujourd'hui, avec la mutation résidentielle observée, la maison individuelle tend à occuper une place de plus en plus fondamentale. C'est le centre des sociabilités et des activités de temps libre (sport, jardinage, bricolage...). Elle est devenue le centre de la vie familiale tant recherchée ; et si pour une majeure partie des habitants, elle exprime l'idéal de la maison à la campagne pas trop éloignée de la ville et de ses services, elle est avant tout le centre privatisé d'une envie de nature idéalisée. La maison individuelle cristallise ainsi l'essentiel des valeurs pavillonnaires qui ont porté les nouveaux habitants vers le Royans (entre soi, nature privatisée...). Mais avec l'emprise des mobilités quotidiennes, c'est une centralité du soir, et cette maison consubstantielle à la mono-utilisation de la voiture induit des répercussions sur les relations sociales. La question qui se pose est alors de savoir si ce repli sur soi est caractéristique de l'ancrage des néo-résidents.

Encore tout auréolés de l'accomplissement de leur désir résidentiel, de nombreux couples valorisent leur nouveau mode de vie à travers des formules telles que : « *en sortant du boulot, une fois à la maison, on est en vacances* ». Ces habitants construisent leur vie en famille, dans leur maison, y invitent quelques amis, mais ils n'ont au début que peu de relations au village. La maison reste longtemps le seul ancrage local des néo-actifs, au point que les autres habitants ignorent leur présence, comme chez ce natif-actif : « *C'est seulement une fois leur enfant à l'école qu'on se rend compte qu'ils sont là* ». Espace désinvesti par les collectivités au profit des promoteurs, le mode de vie inhérent à la maison pavillonnaire exprime les prémices d'un repli sur soi, peu profitable à l'ancrage des populations au contexte local. On note néanmoins que la maison peut être à la fois le lieu où s'exprime le déracinement d'un mode de vie replié sur le foyer, ou à l'inverse le point de départ d'un investissement dans le territoire local. L'espace s'individualisant en fonction de lieux subjectivés collectivement, on assiste à l'émergence d'une sociabilité de quartier, notamment dans les lotissements, avec des habitants qui partagent les mêmes valeurs de référence, comme chez ces néo-retraités : « *On a construit sur le dernier lot et on a été très bien accueilli par nos voisins du lotissement. À côté les gens du centre sont plutôt fermés* ». Le Royans voit dès lors naître des collectifs d'habitants composés en majorité de nouveaux arrivants (exemple d'un collectif qui organise des marchés de troc et un autre qui fait des veillées à thème). A l'inverse, la partie de pétanque demeure très mono-socialisée autour des natifs du Royans ; tandis que l'émergence de collectifs autour du sentiment d'un « *besoin de solidarité face à l'individualisme ambiant* » est un exemple de recréation de l'idéal d'une société rurale "traditionnelle", où va s'imposer finalement des formes d'économie-solaire typiquement "urbaine" (exemple de l'Amap) desquelles seront exclus les locaux. À l'inverse, le gréganisme familial, important chez les natifs, donne lieu à une sociabilité territoriale forte, mais refermée sur elle-même.

Dans le Royans, plus que l'inter-généralité, c'est la proximité des catégories sociales qui sert de lien. On peut parler d'une sociabilité élective, dans la mesure où les relations opèrent d'un choix orienté vers une population avec qui l'on partage des valeurs et des idées. Et la constitution de quartiers et de secteurs relativement homogènes socialement renforce cette partition des sociabilités. Cependant, si les relations à l'échelle du territoire s'effacent en convoquant le "décalage culturel" entre les différents types de population dans ce contexte de multipolarité sociale, on peut s'interroger sur la place qu'il reste à une appartenance collective au territoire.

Longtemps, le Royans a été facilement identifié comme un espace singulier par ses habitants, car il recouvrait une réalité socio-économique. Ces fontaines, ces prés, ces usines, ces ateliers, ces fermes,

avaient un sens pour les personnes qui les pratiquaient. Agriculture et industrie, travail du bois et élevage, noyeraie et textile étaient tellement consubstantiels du vécu de l'habitant qu'ils étaient une valeur partagée, fondatrice de sa territorialité. Or l'éclatement de cette homogénéité sociale modifie les relations que les habitants entretiennent avec leur territoire et les usages qu'ils en font. Regardons en effet ce qu'est le Royans aujourd'hui : un résident secondaire qui fait l'éloge de sa mobilité coexiste avec un paysan attaché au lieu et à la profession reçue en héritage ; des nouveaux venus s'approprient les marges du Royans y trouvant un cadre de vie préservé afin de changer de vie ; sur les terrains familiaux ceux qui sont restés tentent de transmettre leurs terres ; un employé qui travaille à Romans trouve dans un nouveau lotissement l'occasion d'accomplir son désir pavillonnaire ; une terre cultivable est reprise par une autre personne que par l'héritier naturel ; un couple de retraités reste maintenant la moitié de l'année au lieu des seuls mois de juillet et d'août et participe à la vie associative ; le café du village est repris par un nouveau venu de la ville voisine ; après ses études, la fille du pays revient occuper la maison de famille ; de jeunes graphistes s'installent à la campagne et y domicilient leur nouvelle entreprise ; un couple qui a passé deux étés successifs dans le secteur revient s'installer en permanence et développe des services à la personne ; un ancien habitant de banlieue parisienne s'installe au vert et, après s'être imprégné des lieux, décide de développer une entreprise d'artisanat local, un jeune couple d'urbains à la recherche d'un ancrage s'engage dans la vie culturelle locale, etc.

Ce sont des rythmes de vie individualisés qui caractérisent le Royans d'aujourd'hui, et tous ces parcours de vie recouvrent autant de façon de faire avec l'espace. Le mode de vie pavillonnaire tend à sanctuariser la maison comme un espace de repli, et la voiture devient constitutive d'un mode de consommation rapide des commerces locaux où l'on achète son pain sur le mode du "stop and go" ; on organise son emploi du temps afin d'aller chercher les enfants à la sortie de l'école, on va faire ses courses à Romans-sur-Isère en sortant du travail... Mais c'est aussi l'étalement des mobilités à l'échelle d'une vie qui remet en question les fondements de l'attachement des populations. On quitte le Royans pour faire sa vie professionnelle, on revient après des années de vie urbaine, on vient le week-end, on part en vacances... La recomposition sociale s'accompagne donc d'une modification profonde des rythmes quotidiens ; le quartier, la rue, le chemin ne sont plus des lieux de vie collectifs partagés : « *c'est le mode de vie qui change* ».

La nouvelle organisation sociale du Royans provoque en effet une refondation des pratiques quotidiennes, dont les mobilités sont révélatrices ; et cette réorganisation de l'espace de vie a de multiples conséquences sur l'espace vécu. La juxtaposition de profils symboliques variés laisse penser que le territoire se dilue dans une succession de qualifications individualisées, or s'il ne s'agit pas de nier qu'une scission existe, on peut considérer qu'il n'y a pas d'éclipse dans le territoire social de ces habitants qui composent dans un contexte d'homogénéisation des normes. L'unité de l'échelle de la pratique, caractérisée par exemple par l'importance du bourg centre dans l'organisation de l'espace de vie, tend à niveler ces différentes conceptions, et participe à créer une originalité vécue à cet espace.

Avec ces hybridations et ces pratiques irrégulières du territoire, le local se contracte dans sa relation aux nombreuses pratiques externes quotidiennes ; et il semble y avoir un décalage chez les habitants car ils sont attachés à l'image rurale du Royans, mais ils valorisent leur mode de vie mobile (lieux de travail et de consommation extérieurs). Le rythme quotidien des couples actifs avec enfants est structuré par une multiplicité des lieux de vie (domicile, lieu de travail, école, activité parascolaire...) qui demande beaucoup d'organisation. Pourtant, avec la dévitalisation commerciale de certains villages, les habitants retraités de Royans sont également contraints à des déplacements quotidiens nombreux. Dès lors, si les couples mobiles profitent de leurs trajets pour effectuer leurs achats, cela contraint les résidents non-actifs à être également très mobiles : « *même pour acheter une baguette il faut prendre la voiture* ». Quant à l'accès aux services de santé, entre les médecins trop peu nombreux qui ne veulent pas se déplacer, et l'hôpital qui est éloigné (cela a également un impact chez les jeunes couples avec le problème des distances pour accoucher – ce qui donne lieu à un taux record d'accouchement à domicile chez nos enquêtés... –, et celui des enfants malades – « *il nous a fallu 45 minutes en pleine nuit pour aller aux urgences* »), beaucoup font face à la nécessité de se déplacer comme au-devant d'une contrainte ; la voiture est devenue indispensable à chaque habitant, au point que beaucoup l'identifient à une caractéristique rurale, et au au-delà d'une variable concrète, l'automobilité est une valeur

partagée, intériorisée. En admettant qu'ils n'ont pas d'autres choix, les habitants prouvent que la mobilité est consubstantielle à leur mode de vie.

Mais cette mobilité n'est pas toujours vécue positivement, comme une garantie de la liberté et de l'épanouissement individuel. Elle est également subie, comme une épreuve de l'isolement. Ici il faut nécessairement se déplacer pour « faire ». Cette mobilité subie, tout comme l'hégémonie de l'automobile, obéit à un strict effet de lieu, puisque ce sont les faibles densités, l'éloignement des équipements, des services et des emplois qui impliquent le recours quasi-systématique à l'automobile. L'effet de la voiture sur la structuration des spatialités des habitants est pourtant souvent sous-estimé par eux-mêmes. Au-delà de la fatigue, du coût, de la pollution, la voiture explique nombre de choix dans les pratiques quotidiennes. Les parcours quotidiens s'organisent en boucle, en circuit, à partir du lieu de résidence qui constitue en quelque sorte un point de départ et un terminus. Ce mode d'organisation du quotidien correspond à une logique de rationalisation des pratiques. Afin de limiter le nombre et l'ampleur des navettes, afin d'économiser du temps, de l'argent et parfois de la fatigue, les habitants tendent à valoriser les lieux situés "sur la route" pour leurs achats, la gestion de la famille et aussi pour leurs loisirs, et de la sorte ils tentent de produire les meilleurs enchaînements, crèche, école, boulangerie, travail, danse, courses...

Au-delà de son aspect normalisant, on peut se demander comment cette organisation du quotidien laisse la place à une expérience sensible du territoire local ; tant cette gestion rationnelle induit un impératif de programmation qui laisse moins la place à l'imprévu et à la spontanéité. Autant que brouillage des bornes de la ville (Bonnet et Aubertel, 2006), les bornes du rural semblent marquées par la multiplication des référents propres à chaque habitant. Pourtant, derrière ces contraintes, il y a l'idée d'un « savoir-faire » mobile de la proximité. Tous nos enquêtés évoquent une accumulation de pratiques et de procédés d'actions réajustés en fonction des contraintes et de leurs avantages comparatifs (par exemple à l'éloignement répond la mise en œuvre de services communs et de solidarité tel que la garde scolaire à domicile, le co-voiturage pour aller à la gare, le partage des déplacements scolaires...). Il y a donc l'idée d'un apprentissage du territoire et de ses pratiques partagées et centralisées (« savoir-faire »), et cette somme d'expériences différentes (traversées) rend compte au final d'un « être là » qui se cristallise au fil du temps autour d'une figure centrale : un habitant mobile ancré dans son espace.

Ainsi, l'espace rural royannais est certes aujourd'hui caractérisé par la juxtaposition de profils d'habitants différents motivés par la recherche d'un bien-être individuel sanctuarisé dans des formes de repli sur soi, mais la pratique du territoire renvoie à une proximité génératrice d'altérité. Cette identification des caractéristiques rurales fabrique une altérité renouvelée en tension entre la recherche de repli et la recherche de contact. Cette tension peut être analysée comme une victoire de l'altérité, puisqu'il s'agit d'une altérité choisie, qui se construit par des actes et des intentions, à la différence des mécanismes d'altérité subie, d'anonymat et de protection décriés en milieu urbain (Goffman, 1973). De plus, dans le rural on a une altérité finie, car elle évolue dans un espace connu.

Cela permet de déconstruire les archétypes "localistes" de la ruralité. La convivialité, l'interconnaissance (etc.), ne se sont pas innées au rural, elles se construisent dans la rencontre et l'engagement. Les conseils amicaux et les aides de voisinages, la coopération à l'école ou autour d'une activité de loisir, la participation aux activités associatives et culturelles, la valorisation de l'agriculteur local, l'engagement dans le conseil municipal..., ont tous à voir avec la proximité, en ce qu'elle impose de prendre une place. Des règles de bonnes conduites sont co-construites (parfois dans l'adversité), et cela conduit nécessairement à prendre parti. Dans le rural, s'il ne s'agit pas de faire sa place, il s'agit de prendre une place. Et cette approche met finalement en évidence deux aspects de la nature des espaces ruraux. Le premier que l'on veut voir, met en scène des territoires identifiés et valorisés dans un argumentaire très largement médiatisé. Le second, que l'on ne veut pas voir (ou qui demeure caché), met en avant l'importance des lieux de la pratique et de la place occupée par les individus. La question principale est alors celle de la modalité de la rencontre entre ces deux sphères ; une rencontre qui met en scène les modes de vie de la ruralité d'aujourd'hui. Or, le Royans est un lieu où on s'arrête, parce qu'on y trouve quelque chose. C'est un lieu de rencontre et de confrontation des différents parcours. Il

s'agit donc d'un espace investi, et donc d'un espace social. Ici, il y a une appropriation collective du territoire, mais plutôt que d'identifier des caractéristiques patrimoniales ou des ressources, c'est de la valorisation d'un espace du quotidien structuré et argumenté autour du cadre de vie dont il s'agit.

II - b - La construction sociale d'un bien-être spatialisé, ou la labilité des espaces patrimoniaux.

On voit donc que si l'espace rural royannais est certes aujourd'hui caractérisé par la juxtaposition de profils habitants différents mais tous motivés par la recherche d'un bien-être individuel sanctuarisé dans des formes de repli sur soi, la pratique du territoire renvoie quant à elle à une proximité en acte qui génère de l'altérité en appui sur le caractère labile des espaces. Il y a donc l'idée d'un apprentissage du territoire et de ses pratiques partagées (c'est ce que j'ai nommé le « savoir-faire ») ; et finalement cette somme d'expériences différentes rend compte d'un « être là » qui se cristallise autour d'une figure centrale : qui serait celle d'un habitant mobile ancré dans son espace.

La construction de nouvelles aménités rurales est particulièrement sensible autour des différentes formes d'appropriation de la notion de patrimoine, qui sont autant de nouveaux arguments autour de la ruralité avec un renouvellement des problématiques locales. En effet, avec l'émergence de nouvelles « envies de campagne » pour légitimer le fait d'être là, le sens commun de legs ou d'héritage du patrimoine devient de plus en plus décontextualisé et laisse apparaître une nouvelle mise en qualité du territoire : un cadre normatif de l'idéal campagnard certes, mais subjectivé dans une image de bien-être ; c'est-à-dire un espace rural cadre de vie qui ferait sens commun. La recherche d'un cadre propice à l'épanouissement de l'habitant oriente la plupart des discours recueillis et devient un facteur essentiel de la recomposition des aménités patrimoniales. En disant « *c'est surtout le cadre de vie qui est génial ici. C'est un ensemble, on est à proximité du travail, à proximité de la famille et des amis et à proximité de la nature est de la montagne. Et puis on est tranquille et on a quand même pas mal de services à proximité. C'est le paradis* », on voit chez ce couple de néo-actifs que le cadre de vie et donc prédominant mais c'est un cadre identifié et participatif : « *et nous ne sommes pas les seuls. J'ai le sentiment que la plupart des néo connaît bien le territoire, les gens ont la volonté de découvrir, ils sont curieux* ». Ainsi, si l'on a souvent considéré le patrimoine comme la principale ressource pour construire une envie de territoire et participer à son renouveau (sa reconnaissance permettant d'élaborer des formes de développement local pour ajouter de la valeur aux lieux), c'est aussi une scène commune pour bâtir de l'identité, se reconnaître, adhérer à un territoire. Celui-ci devient alors une tribune où se modifient les jeux d'acteurs, les conflits d'usage, les liens avec l'environnement (Norois n°185, 2000). Dès lors, cela pose des questions sur le changement progressif du statut de l'espace rural ; et analyser comment la valeur "campagne" s'exprime dans le Royans, et à l'inverse comment le territoire permet ou pas de partager, est au cœur des enjeux de définition des ruralités contemporaines.

Dans le Royans recomposé, il en résulte une conception du patrimoine différenciée selon les profils. L'expérience empirique du "néo" le conduit à agir selon des clefs bien établies : « *Lorsque je suis arrivé dans le Royans, j'ai fait comme d'habitude lorsque j'arrive dans un nouvel endroit : je suis passé prendre toutes les brochures de l'Office de Tourisme* ». Accoutumé aux habitus d'une société de loisirs, c'est un touriste permanent ; mais cette valeur touristique de la découverte tend progressivement vers l'ancrage, car à partir du moment où "je" connais la région, "j'ai" le droit d'être "là". Paradoxalement, cet affichage identitaire obéit à d'autres codes chez les autochtones qui, malgré des connaissances fondées sur des détails vécus, sont beaucoup moins prolixes par rapport à la notion de patrimoine. Lorsque que l'on évoque cette question beaucoup haussent les épaules et jettent un regard fataliste sur leur territoire, comme chez ce jeune couple de natifs-actifs qui a intériorisé les traumatismes familiaux de plusieurs décennies de changement : « *il n'y a plus grand-chose ici, c'est dommage, la diversité agricole a complètement disparu et la culture ouvrière de centre bourg c'est fini* ». Mais c'est plutôt avec la notion même de patrimoine que ces habitants sont en désaccord, car "l'habitude" des natifs recouvre un rapport au temps qui ne saurait être celui des autres catégories d'habitants (néo-résidents), qui sont, eux, plus en phase avec la création patrimoniale actuelle. De façon similaire, pour certains nouveaux habitants (type néo-actifs) l'appropriation symbolique du nouveau cadre de vie s'opère autour de l'idéal de la maison rurale (Georges, 2009), mais à l'inverse, c'est d'abord en termes d'héritage, de transmission de bien que nos interlocuteurs inscrits dans le milieu agricole définissent le patrimoine. Alors finalement, on peut considérer que l'objet patrimonial est lui aussi traversé par différents formes

d'appropriations, parfois associées à un ensemble globalisant lié aux loisirs, souvent mal défini, pas tout à fait immatériel, mais bien souvent de l'ordre du vécu et de ces références historiques négociées ; le patrimoine et ses espaces deviennent des scènes labiles du cadre de vie des habitants.

Cette patrimonialisation confuse du territoire semble trouver son expression dans un ensemble paysager – pas exclusivement naturel – fortement imprégné dans les représentations des habitants. On peut en effet identifier une sorte d'« être paysage » qui donne au naturel un patrimoine, de par la capacité du paysage « à faire partager ». Le premier élément « naturel » valorisé par les habitants est le caractère « paisible » du Royans. Les marches du Royans, étroitement imbriquées au massif préalpin du Vercors, souvent sauvage et même austère, offrent au contraire, avec ses vallonnements verdoyants, l'aspect d'une campagne douce et accueillante qui échappe à la monotonie des plaines voisines de l'Isère et de Valence, comme l'évoquent les différents qualitatifs utilisés par nos enquêtés : « *calme* », « *paix* », « *beauté* », « *nature* », « *fleurs* », « *silence* »... Un autre exemple est celui du facteur météorologique, qui dans l'esprit moderne du temps, semble faire partie d'une exigence de qualité de vie. L'intérêt pour l'atmosphère fait partie de l'air ambiant d'un temps qui a besoin de confort, de protection et de sécurité ; tout autant qu'un rapport à une forme de vulnérabilité. Et derrière cette obsession, se dévoilent de multiples indicateurs du lien à l'espace vécu des individus (« Le temps qu'il fait, la saisonnalité, fait naître une impression diffuse, mais certaine, d'être ici et maintenant et non ailleurs, qui renforce le sentiment d'appartenance à un lieu » (De la Soudière, 1999)). Et ainsi fleurit une météo source d'identification et d'appropriation de l'espace local¹⁰, fruits d'une expérience personnelle, d'une culture familiale et régionale. Ces différentes réactions au temps s'avèrent profondément socialisées ; et « le temps qu'il fait » fait vivre des sociabilités (on va arroser les fleurs du voisin pendant les congés, on va dégager ensemble la route d'accès bloquée par la neige, on s'arrange pour les déplacements, on va prendre conseil pour son jardin...etc.). Enfin, la météo c'est aussi un lien au temps partagé, celui du « temps qui passe », avec des saisons qui matérialisent les cycles de vie des habitants (« *c'est mon quatrième hiver ici* »).

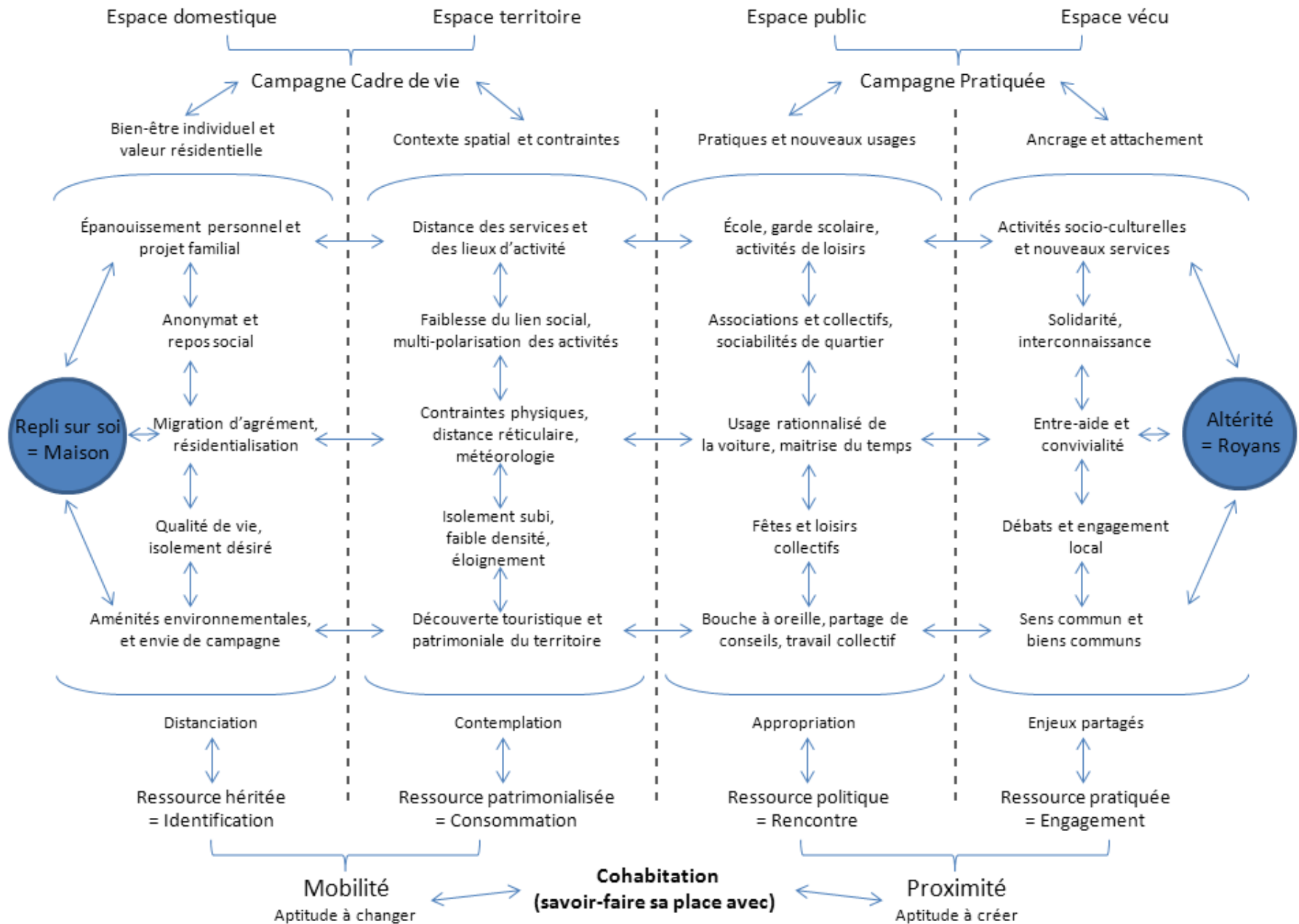
Dès lors, si la « nature » est souvent présente dans les aménités résidentielles de par sa fonction de loisir, le Royans ne semble pas devenir exclusivement un territoire de loisirs et de week-end pour des citadins. Certes la valeur récréative est importante, mais la proximité immédiate du massif du Vercors ne lui octroie qu'une fonction de passage vers cet « Éden naturel ». Néanmoins, en s'environnementalisant, la « nature » cristallise, dans cette campagne recomposée, les principales sources de conflit¹¹, autant qu'elle sert de dénominateur commun. Ainsi pratiquée, chacun est légitime pour en parler, et la « nature » change de statut et devient enjeu d'appropriation. Dans ce schéma, « culture » et « nature » deviennent des objets mêlés et l'agricole devient paysage, la ferme architecture, le noyer ornement, l'usine hydraulique, la route monument, le pré verdure, les saisons climatisme, la noix produit de terroir, l'agriculture fête et revendication régionale..., et au final se sont l'ensemble des attributs royannais qui prennent une valeur de mode de vie, comme autant de façon de faire sa place. Pour qualifier le processus commun qui élève le Royans au statut de région résidentielle rêvée, c'est la primauté du cadre de vie qui semble aujourd'hui le caractériser, et c'est certainement dans ce glissement que se niche le rapport renouvelé que les habitants entretiennent avec leur espace de vie. Par ailleurs, le rapport dual que les habitants entretiennent avec les référents liés à l'urbanité de ce territoire accentue les réflexes de postures autour de cette notion de cadre de vie (demande de services mais négation du rôle du bourg central, demande d'urbanisation mais condamnation du village dortoir, demande de vivre-ensemble mais rejet d'une politique de réhabilitation culturelle des logements collectifs¹²...etc.). Derrière l'idée du cadre de vie se niche alors une figure transactionnelle de l'espace qui mobilise l'ensemble multi-scalaire des espaces habités et pratiqués, c'est-à-dire cohabité.

¹⁰ Par exemple dans nos entretiens le Col de la bataille abandonne sa toponymie héritée des guerres de religion au profit d'une version où les vents du sud et du nord « font bataille » ; et les monts du Matin deviennent dans le Royans les monts du Crépuscule.

¹¹ La question de l'appropriation de l'espace « Parc Naturel Régional » par les habitants est à ce titre révélateur des enjeux politiques actuels et des prises de position des habitants.

¹² A l'exemple de la recherche-action menée par un collectif d'artistes à St-Jean-en-Royans par l'association « De l'Aire ».

Fig. 4 : Pour une lecture traversée de la ruralité :



On le devine, les contours flous de cette notion de "cohabitation" renvoient aux limites mouvantes du territoire royannais actuel, qui nous est apparu comme une zone frontière, une transition entre la vallée de l'Isère et le massif du Vercors, une marge aux influences duales de la périurbanisation d'un côté et d'un Vercors parc naturel sanctuaire de l'autre. L'exemple parfait de cette ambiguïté réside finalement dans le choix du Royans drômois de se lier au Vercors dans un contrat de développement régional, tandis que le Royans isérois s'est rapproché de la plaine de l'Isère dans l'ensemble Sud Grésivaudan. Alors au final, si l'analyse dynamique du Royans actuel nous permet d'assister à l'émergence de nouvelles aménités rurales, cette approche témoigne également de l'originalité de chaque territoire. Ici la territorialité complexe du Royans rend compte de la transformation d'un espace frontalier (entre deux mondes) : un espace de transition et de transaction. Tirailé au Nord et au Sud entre plaine et montagne, le Royans peut sembler perdre son originalité pour mieux entériner la scission des espaces ruraux entre productif et contemplatif, entre urbanisable et protégé. Mais semblant se dissoudre dans des logiques de plus en plus contradictoires, le Royans demeure une entité définie, que les modes d'habiter qui s'y développent tendent à reconceptualiser. L'ancienne dénomination géographique rurale qui nous parle de polyculture et d'histoire ouvrière est réappropriée dans un mouvement d'ancrage qualitatif au local, qui révèle la construction des lieux d'un espace commun autour de la notion de cadre de vie.

Conclusion, pour qualifier le rural contemporain

Le Royans apparaît comme un terrain original tirailé de toutes parts. Ce n'est pas Alixan (village de la Drôme marqué par l'avènement de la gare TGV) et sa résidentialisation exogène, mais un peu. Ce n'est pas Villard-de-Lans avec ses résidences secondaires, mais un peu. Ce n'est pas la plaine agro-industrielle de l'Isère, mais un peu. Ce n'est pas l'agriculture qualitative du Vercors mais un peu. Ce n'est pas le Diois et ses néo-ruraux, mais un peu... Ni périurbain, ni rural sanctuarisé, le territoire royannais dans son ensemble est au cœur d'un processus de construction sociale de qualités spatiales endogènes qui qualifient l'espace et le caractérisent vis-à-vis de ses puissants voisins territorialisateurs. Dès lors s'il semble s'organiser en "inter-territorialité" (Vanier, 2008) et porter les stigmates d'un territoire ouvert aux influences des rapports ville-campagne, le rapport renouvelé que les habitants entretiennent avec leur cadre de vie dessine un espace suffisamment identifié dans ses valeurs intrinsèques, pour construire un espace original et polarisant. Et au final, si l'identité spatiale est devenue un fourre-tout territorial, les modes de vies expriment ici autre chose de l'attachement, des représentations et de l'ancrage à l'espace rural. Pour peu que l'on veuille déconstruire l'idée d'un rural ombre portée de la ville où ne subsisterait qu'un stock de ressources héritées, les mutations actuelles révèlent l'existence d'un rural contemporain spécifique, comme l'observaient Emmanuelle Bonerandi et Olivier Deslondes en suggérant qu' « observer que le rural est un concept à la mode, est-ce ôter toute prise à l'analyse spatiale ? » (Géocarrefour, 2008).

Cette ruralité plurielle révèle de nouveaux usages, et il s'agit ici de reconnaître la nature complexe des espaces ruraux contemporains, de relire la géo-diversité du rural et notamment dans ces territoires de marge qui se sont construits sur une histoire longue qui fait émerger des organisations spatiales d'interface spécifiques qui sont autant de "substrats" réemployés comme support d'action par la société contemporaine qui l'habite. Et si « habiter c'est pratiquer les lieux géographiques » (Stock, 2004), dans le Royans, les lieux constitués en ressource de la pratique font émerger des formes de « cohabitation » entre des populations aux profils variés. Ainsi, plutôt qu'une entrée par le territoire, l'entrée par l'habiter permet de mettre l'accent sur le caractère original d'une "fabrique", qui ne renverrait pas à un nouvel espace délimité, mais plutôt à un espace hybride qui se saisit par l'agencement de spatialités. Cette figure transactionnelle permet de redonner du sens au local en montrant les résistances à la rationalisation de l'espace. Or, les différentes catégories du rural demeurent peu travaillées, notamment dans leur nature d'espace traversé, que l'illusion territoriale tend à occulter. Ici, l'approche sociale invite à penser les campagnes dans leur double construction, à la fois de centre et de périphérie, d'intégration et d'exclusion, et à la nécessité de penser l'hybride (advenu et venu), que le territoire, construit, ne reflète pas. En s'intéressant d'une part à la dimension socio-spatiale du rural, et d'autre part au statut accordé à l'espace et à son appropriation, la fonction résidentielle des espaces ruraux peut prendre une

autre dimension et révéler des configurations territoriales originales, que le recours au concept de l'habiter, c'est-à-dire de la culture (partagée ou non) d'un espace, met en exergue. La question est alors celle de la reconnaissance d'un espace rural particulier, construit par des dispositions mosaïques, et traversé par des trajectoires individuelles variées. Car même s'il se construit sur des marges fonctionnelles antagonistes sur le gradient ville-campagne, le Royans n'est pas qualifié comme un espace de relégation, mais plutôt comme une fabrique originale d'un centre de gravité à la croisée des territoires.

La mutation royannaise rend l'espace local à nouveau disponible ; tel serait le fond sur lequel est à comprendre la ruralité en cours et les enjeux de sa recomposition. Tel que l'exprimait Georges Perec : « *l'espace est un doute, il nous faut en faire la conquête* » (Perec, 1976), et son déroulement révèle le caractère dynamique des formes d'appartenance. L'enjeu est alors l'emprise sur l'espace de cette société locale actuelle et le devenir du lieu ; et au-devant de la diversité des façons de "faire avec l'espace" ou de "faire l'espace avec", l'analyse qualitative nous a permis de rendre compte de l'importance des logiques sociales : par l'acteur habitant, dans la construction d'un espace stratégique et affectif, et par l'importance de la contextualité des événements. Cette méthodologie reconstitue le sens des choix résidentiels à partir de la parole et des représentations formulées par les habitants ; et traduit finalement, le jeu subtil entre le donné local et les demandes d'une société recomposée. Il est donc nécessaire de ne pas penser l'attractivité des campagnes uniquement comme un déversoir de l'urbain vers le rural. C'est un phénomène propre qui nous parle de cohabitation¹³ (et donc de co-construction des spatialités) au sens que c'est peut-être ici que se définit une nouvelle modernité, avec l'émergence de nouveaux modes de vie, que la dialectique entre mobilité et proximité engage. Ces nouvelles formes de "co-habitation" suggèrent que l'identité spatiale n'est pas un système surplombant apposé à un groupe social et imposé aux autres comme une norme à se saisir, mais que cette identité se découvre plutôt comme des scènes juxtaposées de projets individuels négociés dans un collectif spatialisé.

L'hybridation des parcours de vie caractérise le Royans actuel, mais derrière cette diversité des situations, tous ces habitants ont la caractéristique commune d'être des acteurs de leur espace de vie. Spatialisateurs tous le sont, parce qu'on le voit, tous s'inscrivent dans un rapport direct à l'espace local et à ses caractéristiques, tout autant qu'avec leur mode de vie mobile. Ainsi, à la lumière de notre analyse, la prise en compte de ces relations multiples oblige à une autre reconnaissance du territoire : celle des valeurs et pratiques partagées dont il témoigne dans un jeu de transaction entre des espaces de transition. À travers les différents types de liens que les habitants, au regard de leur expérience, tissent avec l'espace rural, la mobilité apparaît dès lors plus comme une aptitude à changer (et pas seulement comme une migration). Une aptitude liée à la notion de proximité, car il est question de la capacité pour des individus mobiles à se saisir de ressources du quotidien. Dans les profils d'habitants et leurs motivations, on voit en effet un clivage assez fort entre les pratiques héritées de leur parcours (non-choix) et les démarches volontaristes qu'ils développent (choix) – marquant ainsi le passage d'un rural homogène à un rural hétérogène. La question est alors celle de l'appropriation commune ; une rencontre qui reconfigure les fonctions de l'espace rural. Le renouvellement des modalités d'engagement invite en effet à porter le regard sur la capacité du rural à faire se rencontrer. L'espace rural est donc plus que jamais d'actualité par sa capacité à penser le vivre-ensemble ; concept vulgarisé qui engage une réflexion sur les relations entre les hommes et l'espace, que l'on préfère nommer "cohabitation", et dont la campagne révèle certains enjeux.

Recomposé par ses dynamiques résidentielles, le Royans balance entre devenir un objet de consommation, parfois idéalisé, placé sous l'ombre portée d'archipels urbains ; et se retrouver dans une logique locale parfois idéalisée. Or, s'il apparaît que le Royans se révèle travaillé par une forte hétérogénéité interne, l'étude des pratiques montre que si le contexte de résidence oriente les spatialités, il ne constitue pas le facteur prédominant, tant le territoire est traversé par des lignes de marquage et d'ancrage partagées. Face au mythe d'un rural unique, empli de valeurs fédératrices, on

¹³ L'idée de cohabitation est développée par Michel Lussault, comme espace qui se définit par la somme d'appropriation collectives, et qui serait un qualificatif de l'urbain..., or il semble que le rural ne soit pas en reste...!

voit que la réalité est plus complexe, et finalement plus novatrice. Car derrière ce que les nouveaux préceptes énoncent comme autant de nouveaux impératifs moraux (développement durable, aménagement du territoire, gestion patrimoniale...), on voit que la campagne, en tant qu'idée et idéal, suscite une adhésion qui figure des liens renouvelés à l'espace rural.

Le rural, comme marge traversée, devient alors heuristiquement intéressant ; car même si elles sont décrites par ailleurs, ces formes de territorialités mobiles témoignent ici aussi d'une tension entre ancrage et mobilité et de sa capacité à « territorialiser » le rapport des individus à l'espace. Mais dans ce rural, le croisement entre un système local qui a encore sa force et ses traverses multiples qui transforment ses contraintes en ressources, donne une consistance particulière à la notion d'intermédiarité en appui sur le caractère labile des espaces du territoire. Cette figure transactionnelle de l'espace engage à une relecture de la complémentarité des territoires et de l'interaction fonctionnelle des espaces, en analysant les formes sociétales de circulation et de jeu d'échelle. C'est cette ruralité contemporaine, qui donne un sens à l'"habiter" développé par chaque habitant dans ses pratiques, que nous avons cherché à saisir en adoptant une lecture traversée des spatialités ; où la mobilité devient concomitante de la proximité et invite à porter une attention renouvelée aux trajectoires en situation, au "faire avec l'espace", et au "faire l'espace avec". C'est cette fabrique et le caractère indéfini de l'espace rural, qui fait du Royans un laboratoire original de la ruralité, et constitue un bel objet de recherche transdisciplinaire.

Bibliographie

- AGULHON Maurice, BODIGUEL Maryvonne, 1981, *Les associations au village*, Le Paradou, Actes sud, 110 p.
- ALDUY Jean-Paul, 2006, « Identité, catégorisation socio-spatiale et mobilité : être urbain et se penser rural ? » in Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, n° 115-118, [2004], pp. 45-58.
- ALPHANDERY Pierre et BERGUES Martine, 2004, « Territoires en questions. Pratiques des lieux, usages d'un mot », dans *Ethnologie française*, n° 2004/1, pp. 5-12.
- BONERANDI Emmanuelle et DESLONDES Olivier, 2008, «Éditorial: Où va la géographie rurale», dans *Géocarrefour*, Vol. 83/4.
- BONERANDI Emmanuelle et al., 2001, « Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville ? », *Revue de géographie alpine*, 91/4, p. 65-77.
- BONNET Michel et AUBERTEL Patrice (dir.), 2006, *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, Sciences Sociales et Sociétés, Paris, 317 p.
- BOURDIN Alain, 2000, *La question locale*, Paris, PUF, 254 p.
- CAILLY Laurent, 2008, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », dans *EspacesTemps.net*, Textuel.
- CHEVALLIER Denis, CHIVA Isac et DUBOST Françoise, 2000, « L'invention du patrimoine rural », dans CHEVALLIER Denis (dir.), *Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société*, Paris, Autrement, 223 p.
- CROIX Nicole (dir.), 2000, *Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe ?*, Mélanges offerts au professeur Jean Renard, Rennes, PUR, 696 p.
- DATAR, 2003, *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, La Découverte, Paris, 70 p.
- DAVEZIES Laurent, 2008, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées », 109 p.
- DELFOSSÉ Claire, 2003, *Géographie rurale, culture et patrimoine*, HDR, Université de Lille I, 2 vol. : volume de synthèse (312 p.) et volume de publications (443 p.).
- DODIER Rodolphe et al. (dir.), 2012, *Habiter les espaces périurbains*, PUR, 219 p.
- FOURNY M.C., MICOUD André, 2001, « Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu », dans DEBARBIEUX Bernard et VANIER Martin (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, pp. 31-52.
- FOURNY M.-C., 1994, « Nouveaux habitants dans un pays de moyenne montagne », in *Études Rurales*, 135-136, pp. 83-95.

GEORGES Pierre-Marie, 2009, « Habiter une ferme vosgienne, pour une lecture géographique de l'habitat rural », dans *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, pp. 113-130.

GEORGES Pierre-Marie, 2009, *Habiter le Royans-Drôme, patrimonialité d'un espace rural en question*, rapport pour la Conservation du Patrimoine de la Drôme, 111 p.

GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Vol. 2. Les relations en public, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 371 p. (rééd. de 2000).

GREP, 2009, *Économie résidentielle : atout ou contrainte pour les territoires ruraux ?*, La Revue POUR, n°199.

RAYMOND H., RAYMOND M.G, HAUMONT A., HAUMONT N., 1966, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 148 p.

JOUSSEAUME Valérie, DAVID Olivier et DELFOSSE Claire, 2007, « Éditorial : Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux », dans *Norois*, 204, pp. 7-9.

KAYSER Bernard, 1983, *Le Village recomposé. Pour l'analyse du changement social et culturel en milieu rural*, Toulouse, Géodoc n°27.

LA SOUDIERE Martin de, 2001, « De l'esprit de clocher à l'esprit de terroir », dans *Ruralia* n°8, pp. 159-167.

MARTIN N., BOURDEAU P., DALLER J.F. (dir.), 2012, *Les migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*, Collection Tourismes et sociétés, Éditions Harmattan, 400 p.

MATHIEU Nicole, 1996, « Rural et urbain, unité et diversité dans les évolutions des modes d'habiter », dans JOLLIVET (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, pp. 187-205.

MERLE Anthony, 2011, « De l'inclassable à « l'espèce d'espace » : l'intermédialité et ses enjeux en géographie », *L'Information géographique*, 2/2011 (Vol. 75), pp. 88-98.

MICOUD André, 2001, « Les associations d'habitants à la frontière du rural et de l'urbain », dans *Annales de la recherche urbaine*, n°89, pp. 162-163.

MOREL-BROCHET Annabelle, 2007, « À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes », dans *Norois*, 205, pp. 23-35.

PALISSE Marianne, 2006, *Les Bauges entre projets institutionnels et dynamiques locales : patrimoines, territoires et nouveaux lieux du politique*, Thèse de doctorat en sociologie et anthropologie, Université Lumière-Lyon 2, 2 volumes, 416 f°, soutenue le 20 janvier 2006.

PERLIK Manfred, 2011, « Gentrification alpine : Lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 99-1.

POULOT Monique, 2008, « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 83/4.

ROTH Hélène, 2006, *Espaces intermédiaires en recomposition. Les campagnes industrielles allemandes en région de frontières*, Thèse de doctorat, ENS Lettres et Sciences Humaines – Lyon, 319 p.

ROUGÉ Lionel et al. (dir.), 2013, *Réhabiliter le périurbain. Comment vivre et bouger durablement dans ces territoires ?*, Loco/Forum vies mobiles, 144 p.

SENCEBE Yannick, 2004, « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », dans *Ethnologie française*, n°1, pp. 23-30.

STOCK Mathis, 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », dans *EspacesTemps.net*, Textuel

TABAKA Karima, 2009, *Vers une nouvelle socio-géographie de la mobilité quotidienne. Étude des mobilités quotidiennes des habitants de la région urbaine de Grenoble*, Université Joseph Fourier, Institut de Géographie Alpine de Grenoble, thèse de doctorat de géographie, 272 p.

TALANDIER Magali, 2009, « Une autre géographie du développement rural. Une approche par les revenus », in *Géocarrefour*, vol. 83-4, avril 2009.

TERRHABMOBILE, 2013, « Lorsque la mobilité territorialise », *EspacesTemps.net*, , 13.05.2013
<http://www.espacestemp.net/articles/lorsque-la-mobilite-territorialise/>

VANIER Martin, 2008, *Le Pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Anthropos, 160p.